

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 Février 2016.

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 11h30

Etaient présents : Alain Pakosz – Jean-François Daly – Claudine Gorguet - Patrick Verdin
Michel Koniusz – Rolande Grolier – Michel Tiefenbach – Nathalie Evrard - Christelle
Rutkowski - Nadine Leclercq – Francis Senechal – Edouarine Pecqueur – Hervé Richard.

Excusés : Martine Roussel (Procuration à Alain Pakosz)
Jean-François Delporte

Secrétaire de séance : Nadine Leclercq

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur A. Pakosz, Maire, qui a fait donner lecture du compte rendu de la réunion précédente du 21/12/2015, document ratifié à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le Maire a ensuite invité tous les membres du Conseil Municipal présents à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I – Délibérations

I – 1 : Il est proposé au CM d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de compétence « eau potable » et « assainissement collectif » de la commune de SERAIN (Aisne), avec transfert de la compétence « assainissement non collectif » de la commune de LA NEUVILLE EN BEINE (Aisne) ainsi que d'accepter la proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent sur le territoire de MONTIGNY en OSTREVENT (nord) pour les compétences « assainissement collectif », « assainissement non collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines »

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée sur ces nouvelles adhésions.

- pour : 14
- abstention : 0
- contre : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

I – 2 : Le Maire propose à l'assemblée délibérante d'accorder sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 020 514€ souscrit par Copronord Habitat SCIC HLM auprès d'ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS (ABEI) en vue de financer une opération de 6 logements à Erre rues des Lilas et des Capucines.

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée.

- pour : 14
- abstention : 0
- contre : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

I – 3 : M. le Maire évoque la délibération du 17/12/2015 prise par le comité syndical SIAN-SIDEN qui fixe le montant à 5€ de la cotisation pour la compétence au titre de la Défense Extérieure contre l'Incendie et instaure le principe en 2016 du recouvrement de cette cotisation par le produit de l'impôt. Il propose au CM de prendre en charge la somme de 3€ sur le budget de la commune et de fiscaliser les 2€ restant.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée pour les modes de remboursement de la cotisation.

- pour : 14
- abstention : 0
- contre : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

I – 4 : Le Maire énonce le projet de réfection de voirie rue L. Pasteur lié aux intempéries et évoque ainsi l'opportunité d'établir une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 2016. Cette demande pourrait être attribuée à hauteur de 30% du projet soit 26 545.50€ (montant total prévisionnel 88 485€H.T)

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée sur ladite demande de subvention.

- pour : 14
- abstention : 0
- contre : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

I – 5 : Le Maire rappelle l'ensemble du projet de réhabilitation de l'église qui se déroule en 3 phases. Une subvention de la Région Pôle Fondation du Patrimoine a déjà été attribuée et il annonce qu'il souhaite à nouveau établir une demande dans le cadre de l'aide à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine remarquable. Le coût de la dernière phase est estimé à 208 190.16€HT et la commune peut prétendre obtenir une 2^{ème} subvention à hauteur de 20%

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée sur ladite demande de subvention.

- pour 14
- abstention : 0
- contre : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

II – Orientations budgétaires

Les commissions des travaux et des finances qui se sont réunies ce jour ont étudié le projet de budget primitif et ont priorisé les investissements à réaliser en 2016 et les années suivantes. Les priorités sont :

Bâtiments

Priorité 1 (2016) :

Eglise 2 ^e phase, montant estimé à	283 000€ (y compris 40 000€ avenants)
Toiture cantine estimée à	35 000€
Club house estimé à	25 000€
Ateliers (démarrage) estimé à	350 000€
Rachat propriétés estimé à	100 000€
Eglise 3 ^e phase estimée à	183 000€
	<hr/>
	976 000€

Priorité 2 (2017):

Sablage cantine cour intérieur	20 000€
Intérieur église	70 000€

Priorité 3 :

Modification ancien atelier	50 000€
Maison médicale	
Toiture maison associations	35 000€

Voirie

Priorité 1 :

Réfection rue J. Jaurès et trottoirs	180 000€
Chaussée rue L. Pasteur	54 000€
Chaussée rue J. Moulin	30 000€
Chaussée rue Condorcet	21 000€
	<hr/>
	285 000€

Priorité 2 :

Cour mairie	150 000€
-------------	----------

Trottoirs

Rue Vaillant	
Rue Condorcet	8 000€
Rue Rompteaux	

III – Informations diverses

- Lettre d'actualité juridique de la FNCCR
- SIAVED : compte-rendu du comité syndical du 17 décembre 2015
- Recueil des actes administratifs du SDIS Nord
- CCCO : compte rendu de la réunion relative à la lecture publique du 7 décembre 2015

- Observatoire de l'Habitat n°9 de décembre 2015
- Compte rendu de la réunion du SIGPH (piscine d'Hornaing)
- Maisons et Cités, décembre 2015
- Observatoire des familles : synthèse de l'étude « famille et prévention santé »

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 12h30. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.